



SYNTHESE EXECUTIVE

ENFANTS EN SITUATION DE RUE

EN AFRIQUE CENTRALE

ÉTUDE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les acteurs individuels, associatifs et institutionnels, qui se sont impliqués dans ce travail et l'ont rendu possible en République du Congo, en République Démocratique du Congo, et au Cameroun. Leur abnégation et leur disponibilité, dans une période qui était très chargée, nous ont permis de tenir notre feuille de route et d'aboutir à un résultat conforme à nos attentes initiales. Les partenaires de la Fondation Apprentis d'Auteuil dans les trois pays, le Réseau des Intervenants sur le Phénomène des Enfants en Rupture (REIPER), le Foyer de l'Espérance, la Chaîne des Foyers Saint-Nicodème (CFSN), Lisanga mpo ya Bokolisi Mboka/Communauté du Chemin Neuf (LBM/CCN), l'Œuvre de Reclassement et de Protection des Enfants de la Rue (ORPER) ; l'Œuvre de Suivi, d'Education, et de Protection des Enfants de la Rue (OSEPER) ; Vivre et Travailler Autrement (VTA) ; Aide à l'Enfance Défavorisée (AED) ; Jeunes au Soleil (JOS), se sont mobilisés pour accorder un accueil chaleureux à l'équipe de recherche et lui faciliter le contact avec les publics-cibles. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre vive gratitude.

Apprentis d'Auteuil nous a également apporté un appui appréciable tout au long du déroulement de la mission. Nous les remercions pour leur patience, les orientations, et toutes les facilitations qui nous ont été apportées.

Apprentis d'Auteuil

Œuvre d'Eglise
Fondation reconnue d'utilité publique
40, rue Jean de La Fontaine
75781 Paris Cedex 16 - FRANCE
contact-international@apprentis-auteuil.org
www.apprentis-auteuil.org

Fondation Apprentis d'Auteuil International

Chemin de Blandonnet 8
1214 Vernier - SUISSE
faai@apprentis-auteuil.org
www.faai.ch

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION | 4 |
| 1. AMPLEUR ET ÉVOLUTION DU PHÉNOMÈNE | 5 |
| 2. ANALYSE DES CAUSES STRUCTURELLES DU PHÉNOMÈNE | 5 |
| 3. PROFILS DES ENFANTS ET STRATÉGIES DE SURVIE EN RUE | 6 |
| 3.1. Caractéristiques démographiques | 6 |
| 3.2. Stratégies économiques développées | 6 |
| 3.3. Résilience et capacités d'adaptation | 6 |
| 4. DÉFIS SPÉCIFIQUES DES JEUNES FILLES | 7 |
| 4.1. Vulnérabilités particulières | 7 |
| 4.2. Besoins d'accompagnement spécialisé | 7 |
| 5. PERCEPTION COMMUNAUTAIRE ET STIGMATISATION | 7 |
| 6. DÉFIS INSTITUTIONNELS DE PRISE EN CHARGE | 8 |
| 6.1. Contraintes opérationnelles identifiées | 8 |
| 6.2. Résistances de certains enfants à l'intégration en centre | 8 |
| 6.3. Obstacles à la rescolarisation des enfants | 8 |
| 7. SUCCÈS DE RÉINSERTION SOCIALE | 8 |
| 7.1. Réunification familiale : des résultats encourageants | 8 |
| 7.2. La formation professionnelle, un levier déterminant | 8 |
| 7.3. Les facteurs favorisant la réinsertion sociale | 9 |
| 8. ANALYSE DU CADRE LÉGISLATIF ET INSTITUTIONNEL DES 3 PAYS | 9 |
| 8.1. Acquis législatifs en matière de protection de l'enfance | 9 |
| 8.2. Défis d'opérationnalisation | 9 |
| 8.3. Analyse comparative des allocations budgétaires | 10 |
| 8.4. Initiatives gouvernementales existantes | 10 |
| 9. PAROLES DES ENFANTS : MESSAGES AUX DÉCIDEURS | 11 |
| 9.1. Messages aux autorités politiques | 11 |
| 9.2. Messages aux forces de l'ordre | 11 |
| 9.3. Messages à la communauté civile | 11 |
| 9.4. Messages aux familles | 12 |
| 10. RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES | 13 |
| CONCLUSION | 15 |
| PRÉSENTATION DES ORGANISATIONS | 16 |

INTRODUCTION

Cette synthèse s'appuie sur une étude socio-anthropologique menée par Scorpius Conseil dans **trois pays d'Afrique centrale (Cameroun, République du Congo, République Démocratique du Congo)**, pour la Fondation Apprentis d'Auteuil et de ses partenaires locaux : le Réseau des Intervenants sur le Phénomène des Enfants en Rupture (REIPER), le Foyer de l'Espérance, la Chaîne des Foyers Saint-Nicodème (CFSN), LBM / Centre Ndako Ya Biso (NYB), l'Œuvre de Reclassement et de Protection des Enfants de la Rue (ORPER) ; l'Œuvre de Suivi, d'Education, et de Protection des Enfants de la Rue (OSEPER) ; Vivre et Travailler Autrement (VTA) ; Aide à l'Enfance Défavorisée (AED) et Jeunes au Soleil (JOS).

Elle a été réalisée dans le cadre du programme ARCADE (Accompagnement et Renforcement des Capacités et Actions Dédiées aux Enfants en situation de rue). À partir de 179 activités de terrain¹, incluant des entretiens avec **372 enfants en situation de rue dans trois pays**, l'étude dresse un état des lieux précis du phénomène et avance des recommandations concrètes en matière de prévention, de protection et de réinsertion

Cette étude reprend la définition de enfants en situation de rue du Comité des droits de l'enfant qui désigne ceux qui dépendent de la rue pour vivre ou travailler, qu'ils soient seuls, avec des pairs ou avec des membres de leur famille ; et ceux qui ont tissé des liens sociaux et économiques étroits avec les espaces publics. Il s'agit d'enfants qui ne résident ou ne travaillent pas en permanence dans des lieux publics, mais qui sont régulièrement présents dans des endroits tels que les marchés, les parcs et les centres de transport. Pour ces enfants, la rue est devenue, de diverses manières, une source de revenus et de liens.



¹. L'étude s'appuie sur 179 activités de collecte de données : 50 groupes de discussion et 129 entretiens individuels menés auprès de 543 participants — dont 372 enfants en situation de rue et 171 membres de la communauté (éducateurs, parents d'enfants en situation de rue, anciens enfants en situation de rue, autorités administratives, responsables de centres d'accueil, chefs de quartiers et leaders religieux).

1. AMPLEUR ET ÉVOLUTION DU PHÉNOMÈNE

La progression du phénomène est préoccupante dans les trois pays :

République du Congo

- **Évolution** : de 1.900 enfants (2003) à **5 000 - 5 500 au moins**, aujourd'hui (2025);
- **Concentration** : Brazzaville et Pointe-Noire comme principaux sites, avec des sites émergents : Dolisie, Nkayi, la Bouenza, la Lékoumou et la Likouala ;
- **Capacité d'accueil actuelle dans les centres** : 5% des besoins

République Démocratique du Congo

- **Évolution** : de 18.097 enfants (2006) à 25.000-60.000, aujourd'hui selon les estimations ;
- **Concentration principale** : Kinshasa ;
- **Capacité d'accueil actuelle** : 1% des besoins.

Cameroun

- **Estimations actuelles** : 5.000 enfants environ (chiffres non-officiels, dépassant les statistiques gouvernementales qui indiquent de 1.500 à 2.000) ;
- **Concentration** : Douala et Yaoundé principalement, mais aussi dans les 10 régions du pays ;
- **Capacité d'accueil actuelle** : 5% des besoins maximum.

L'étude révèle **un manque crucial de données officielles** dans les trois pays. Seul le Cameroun dispose depuis 2017 d'un système national de référencement des vulnérabilités touchant les enfants, administré par le Ministère des Affaires Sociales (MINAS). Cette lacune constitue un obstacle majeur à l'élaboration de politiques publiques ciblées.

2. ANALYSE DES CAUSES STRUCTURELLES DU PHÉNOMÈNE

L'étude révèle que le phénomène des enfants en situation de rue résulte de **structures de vulnérabilités interconnectées**. Cinq catégories de facteurs de vulnérabilités, au moins, combinent leurs effets pour provoquer le basculement d'enfants vers la rue :

| Dimensions | Facteurs identifiés | Impact |
|------------------|---|--|
| Économique | Pauvreté matérielle des familles. | Facteur déclencheur principal. |
| Sociale | Violence domestique (physique, psychologique, sexuelle), négligence familiale, etc. | 80% des enfants sont victimes de violence. |
| Culturelle | Accusations de sorcellerie, stigmatisation. | Particulièrement prégnant dans les Congo. |
| Institutionnelle | Défaillance des systèmes de protection. | Absence de filets sociaux efficaces. |
| Conjoncturelle | Décès, divorces, conflits armés, catastrophes naturelles. | Facteurs précipitants. |

**Effectifs
multipliés
par 3
en 20 ans**

FOCUS SUR LES ACCUSATIONS DE SORCELLERIE

Ce phénomène, amplifié par certaines pratiques religieuses (en lien avec **l'essor des églises dites du Réveil** notamment), constitue un facteur majeur d'exclusion familiale. Bien que plus prégnant dans les deux Congo, il n'en demeure pas moins une réalité tangible au Cameroun. **En République Démocratique du Congo, 70% des enfants aidés par l'UNICEF en 2011 ont été accusés de sorcellerie²**, et certains centres d'accueil visités dans le cadre de cette étude comptent jusqu'à **30% de pensionnaires victimes de cette situation**.

3. PROFILS DES ENFANTS ET STRATÉGIES DE SURVIE EN RUE

3.1. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

- ▶ **Origine géographique : 80%³ des enfants** proviennent de la ville même de résidence et ses environs ; démontrant ainsi que le phénomène a une base principalement locale dans les trois pays.
- ▶ **Composition par genre : environ 20% de filles** dans les trois pays.
- ▶ **Diversité sociale : tous les milieux sociaux concernés**, bien qu'à des degrés divers. La pauvreté reste le facteur principal, mais le phénomène n'est pas exclusif aux milieux les plus défavorisés.
- ▶ **Répartition par âge : toutes les tranches d'âge sont représentées**, avec des défis spécifiques pour les 14+ ans qui montrent souvent de la réticence à rejoindre les centres d'accueil pour garder leur autonomie d'action.

3.2. STRATÉGIES ÉCONOMIQUES DÉVELOPPÉES

L'étude met en évidence une différenciation des activités de survie en fonction de la tranche d'âge des enfants :

- **Moins de 12 ans** : Mendicité, petits services
- **13-17 ans** : Activités de manutention, recyclage de déchets, commerce informel, lavage de voiture, vols
- **17+ ans** : Activités liées à une économie parallèle, trafics divers, sexe de survie

3.3. RÉSILIENCE ET CAPACITÉS D'ADAPTATION

Les enfants en situation de rue développent diverses stratégies d'adaptation leur permettant de faire face aux difficultés du quotidien. **Leur créativité et leur sens de la débrouillardise** se traduisent dans la recherche de moyens de subsistance, tandis que la solidarité et l'entraide entre pairs constituent des formes essentielles de soutien collectif. Ces dynamiques témoignent de leurs capacités d'organisation et de résilience face à l'adversité.

2. U.S. Department of States, *Democratic Republic of the Congo. Report on Human Rights Practices (2011)*, p.79. 3. Données de l'étude Scorpius conseil.

4. DÉFIS SPÉCIFIQUES DES JEUNES FILLES

4.1. VULNÉRABILITÉS PARTICULIÈRES

Les filles représentent environ **20% des enfants en situation de rue dans les trois pays**. Elles sont moins visibles que les garçons car elles développent des stratégies de survie différentes, relevant souvent d'activité en lien avec l'exploitation sexuelle, et bénéficient de plus d'alternatives (confiage, travaux domestiques, etc.). Elles font face à des risques spécifiques nécessitant une attention particulière :

- ▶ **Violences sexuelles systématiques** de la part de divers acteurs (pairs, adultes de la communauté, forces de l'ordre) ;
- ▶ **Maternité précoce**, avec parfois des complications sanitaires et sociales ;
- ▶ **Stratégies de survie à haut risque**, incluant le sexe de survie ;
- ▶ **Exposition accrue aux infections et maladies sexuellement transmissibles.**

4.2. BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ

Les témoignages recueillis soulignent **la nécessité d'approches différenciées** tenant compte des spécificités de genre et des traumatismes particuliers subis par cette population.

« J'ai connu une fille, elle s'appelle Joyce ;
comme elle faisait la prostitution et consommait
la drogue aussi, elle avait un policier
qui la protégeait et arrangeait ses histoires ;
en contrepartie, elle lui versait un peu d'argent
de temps en temps, et ils couchaient aussi.
C'est des choses que j'ai vues. »

Fille, 17 ans, hors centre, Kinshasa.

5. PERCEPTION COMMUNAUTAIRE ET STIGMATISATION

L'étude révèle **une stigmatisation généralisée** dans les trois pays, où ces enfants sont perçus comme :

- Des délinquants potentiels ou avérés ;
- Des porteurs de malchance, accusés de « sorcellerie » ;
- Des menaces pour la sécurité publique, etc.

Cette perception négative constitue un obstacle à la mobilisation sociale et politique nécessaire pour des interventions efficaces. Elle influence également l'allocation des ressources publiques vers cette problématique.



6. DÉFIS INSTITUTIONNELS DE PRISE EN CHARGE

Très peu d'enfants ont la chance d'intégrer les centres d'accueil. Les causes sont nombreuses et similaires dans les trois pays :

6.1. CONTRAINTES OPÉRATIONNELLES IDENTIFIÉES

- ▶ **Ressources financières insuffisantes** des centres d'accueil ;
- ▶ **Insuffisance du nombre de places** d'accueil ;
- ▶ Personnels en **manque de formations** spécialisées ;
- ▶ **Absence de soutien gouvernemental** structurel, etc.

Dans les trois pays, les acteurs de terrain déplorent l'indifférence des autorités politiques face au phénomène des enfants en situation de rue. Les gouvernements allouent des ressources dérisoires à la protection des enfants et prennent peu d'initiatives concrètes.

6.2. RÉSISTANCES DE CERTAINS ENFANTS À L'INTÉGRATION EN CENTRE

Plusieurs facteurs expliquent la réticence de certains enfants à quitter la rue pour rejoindre les centres :

- ▶ Perception des centres comme des **structures contraignantes et privatives de liberté**, par les adolescents ;
- ▶ **Perte de revenus et de liberté sexuelle** pour les pensionnaires des centres ;
- ▶ Écart entre les conditions de vie en centre et les attentes des jeunes ; etc.

En effet, les centres imposent des règles strictes (horaires, interdiction de sorties libres, absence de revenus personnels, ...) qui contrastent avec l'autonomie et la liberté financière dont jouissaient les jeunes dans la rue.

6.3. OBSTACLES À LA RESCOLARISATION DES ENFANTS

Après de nombreuses années passées en rue, les enfants rencontrent de nombreuses difficultés pour se rescolariser :

- ▶ **Absence de documents d'identité** pour de nombreux enfants ;
- ▶ **Coûts cachés de la scolarisation** malgré la gratuité officielle (uniforme, fournitures, etc.) ;
- ▶ **Décalage entre âge et niveau scolaire** à cause du séjour prolongé en rue ;
- ▶ **Manque de structures scolaires adaptées** aux profils spécifiques des enfants en situation de rue, etc.

7. SUCCÈS DE RÉINSERTION SOCIALE

7.1. RÉUNIFICATION FAMILIALE : DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Malgré la modicité de leurs moyens et le faible soutien dont ils bénéficient, les centres obtiennent des résultats encourageants dans la réinsertion sociale des enfants dont ils s'occupent :

- ▶ **Efficacité des programmes de soutien familial** (microcrédits, accompagnement) ;
- ▶ **Maintien des liens familiaux** dans la majorité des cas.
- ▶ **Réunifications familiales durables**, avec un faible taux d'échec ;

Ces résultats encourageants demeurent cependant limités à quelques centres disposant de moyens d'accompagnement renforcés et **ne reflètent pas la situation générale dans les trois pays.**

La réussite de la réunification familiale dépend de la capacité à traiter simultanément les aspects économiques, psychologiques et relationnels, nécessitant une approche professionnelle spécialisée.

7.2. LA FORMATION PROFESSIONNELLE, UN LEVIER DÉTERMINANT

Malgré des moyens limités, **les centres d'accueil accomplissent un travail remarquable en matière de rescolarisation et de formation professionnelle**. Les formations proposées dans les centres offrent des débouchés concrets et constituent un pilier fondamental de la réinsertion. Les anciens enfants en situation de rue interrogés confirment que la formation professionnelle constitue un élément-clé de leur réinsertion sociale réussie. Les principales formations actuellement offertes sont la menuiserie, la mécanique, la couture, la pâtisserie, l'agriculture urbaine et le maraîchage, la coiffure, la restauration, la vente, etc.

7.3. LES FACTEURS FAVORISANT LA RÉINSERTION SOCIALE

Les acteurs de terrain des trois pays identifient cinq facteurs principaux favorisant la réinsertion sociale des enfants :

- ▶ **1. Amélioration substantielle des conditions économiques familiales ;**
- ▶ **2. Accompagnement psychosocial professionnel des enfants ;**
- ▶ **3. Formation professionnelle adaptée au marché local ;**
- ▶ **4. Médiation familiale spécialisée ;**
- ▶ **5. Suivi post-réinsertion structuré.**

8. ANALYSE DU CADRE LÉGISLATIF ET INSTITUTIONNEL DES 3 PAYS

8.1. ACQUIS LÉGISLATIFS EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Les 3 pays disposent d'un **arsenal juridique et législatif relativement conséquent** :

- ▶ Ratification des conventions internationales par les trois pays ;
- ▶ Existence de lois nationales spécifiques (République Démocratique du Congo 2009, République du Congo 2010) ;
- ▶ Document de politique nationale au Cameroun (2017-2026).

Cependant, **la mise en œuvre effective** de ces dispositions législatives et réglementaires **demeure peu optimale**.

8.2. DÉFIS D'OPÉRATIONNALISATION

Les principaux défis à l'opérationnalisation des lois sont :

- ▶ **Absence de décrets d'application** 15 ans après la promulgation des lois nationales spécifiques (République Démocratique du Congo, République du Congo). **Note positive** : En République du Congo, deux décrets d'application de la loi n°4-2010 viennent d'être adoptés en avril 2025 :
 - Arrêté n° 971/MASSAH-CAB mettant en place le système d'alerte rapide de l'enfance en danger ;
 - Arrêté n° 972/MASSAH-CAB mettant en place l'observatoire de l'enfance en danger ; Ces décrets portent sur l'article 61⁴ de la loi et constituent une avancée significative, bien que leur mise en œuvre effective reste à observer.
- ▶ **Sous-financement chronique** des politiques de protection ;
- ▶ **Dépendance excessive aux financements internationaux**, etc.

4. Article 61 : « Un arrêté pris par le ministre des affaires sociales mettra en place des systèmes d'alerte rapide, ainsi qu'un observatoire de l'enfance en danger afin d'exercer à l'échelon national, les missions d'observation, d'analyse et de prévention de mauvais traitement et de protection des enfants maltraités ».

8.3. ANALYSE COMPARATIVE DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES

République Démocratique du Congo :

- ▶ **Taux d'exécution budgétaire** du secteur des affaires sociales : 33,93% (2020-2022)
- ▶ **Part des investissements** : 2,16% seulement ;
- ▶ **Concentration sur les rémunérations** : 84,38%.

Cameroun :

- ▶ **Taux d'exécution budgétaire** pour la protection des enfants : 0% en 2021, 1,10% en 2022 ;
- ▶ Situation de **quasi-abandon budgétaire**.

République du Congo :

- ▶ **Budget stable mais insuffisant** : 0,8% des dépenses publiques ;
- ▶ **Niveau bien en deçà des standards internationaux** (>1% du PIB)

8.4. INITIATIVES GOUVERNEMENTALES EXISTANTES

Les trois pays disposent de programmes sociaux, mais ceux-ci :

- ▶ Dépendent largement des bailleurs internationaux ;
- ▶ Ne ciblent les enfants en situation de rue qu'indirectement ;
- ▶ Manquent de coordination intersectorielle ;
- ▶ Ont une efficacité très limitée.



9. PAROLES DES ENFANTS : MESSAGES AUX DÉCIDEURS

Les enfants interrogés ont tenu à adresser des messages importants à divers acteurs dont les interventions peuvent impacter leur sort :

9.1. MESSAGES AUX AUTORITÉS POLITIQUES

Demandes prioritaires exprimées :

- Reconnaissance officielle de leur existence et de leurs droits ;
- Soutien concret aux structures qui les accompagnent ;
- Aide aux familles pour prévenir les situations de rupture ;
- Protection contre les violences et les exploitations économiques et sexuelles.

« Les autorités savent qu'on existe, elles nous voient [...] mais ça s'arrête là »

Fille, 17 ans

9.2. MESSAGES AUX FORCES DE L'ORDRE

Demandes prioritaires exprimées :

- Maltraitance et abus de pouvoir ;
- Absence de protection face aux violences ;
- Besoin d'être considérés comme des citoyens à protéger.
- Demande de généralisation des attitudes bienveillantes observées chez certains agents.

« Je voudrais dire aux policiers d'arrêter leur méchanceté contre nous.

Ils nous méprisent, nous parlent mal, nous frappent même souvent, pour rien. Si nous avons le choix, nous ne serions plus dans la rue à vivre comme des rats, à nous faire cracher dessus par tout le monde. »

Garçon, 16 ans

9.3. MESSAGES À LA COMMUNAUTÉ CIVILE

Les enfants des trois pays dénoncent le mépris social généralisé et l'indifférence communautaire.

Demandes sociales :

- Fin de la stigmatisation et du rejet ;
- Reconnaissance de leur humanité et de leur potentiel ;
- Soutien à leur réinsertion sociale

« La communauté ne fait rien pour nous. (...) Dans le regard des gens on sent la méfiance, le mépris. (...) Quand il y a des abus contre nous, personne ne considère ça ; c'est comme si on peut tout nous faire, c'est normal »

Fille, 15 ans

9.4. MESSAGES AUX FAMILLES

Dans les trois pays, les enfants interrogent la qualité des liens affectifs qui les attachent à leurs familles, en raison de la « facilité » avec laquelle ces dernières arrivent à se débarrasser d'eux.

Les messages aux familles portent sur :

- L'arrêt de la maltraitance familiale ;
- Davantage d'affection et de protection.

« Les parents ne donnent pas l'impression d'être attachés à leurs enfants »

Fille, 15 ans

« Je voudrais que les familles soient plus aimantes ; qu'elles s'intéressent aux enfants, s'occupent d'eux »

Garçon, 13 ans



9. RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

RECOMMANDATION 1 : OPÉRATIONNALISATION DES PRINCIPALES LOIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Objectif : Donner une effectivité réelle aux lois existantes.

► **Pour la République Démocratique du Congo :**

- **Publication urgente** des décrets d'application de la loi de protection de l'enfance ;
- Prioriser trois axes : **protection immédiate des enfants** (procédures d'urgence pour retirer les enfants de la rue et les orienter vers des centres sécurisés), **accès aux droits fondamentaux** (scolarisation, soins médicaux, couverture sociale, etc.), **coordination institutionnelle** (rôles clairs des services sociaux, justice, police et organisations de la société civile).
- Accélération du processus réglementaire pour combler le retard institutionnel.

► **Pour la République du Congo :**

- **Opérationnalisation effective** des deux nouveaux dispositifs que sont l'observatoire de l'enfance en danger, et les systèmes d'alerte rapide de l'enfance en danger (ressources humaines, budgets, équipements) ;
- Développement de manuels de procédures et d'outils de gestion pour le système d'alerte et l'observatoire, avec la mobilisation des ressources financières nécessaires à leur opérationnalisation ;
- Formation des acteurs impliqués dans ces mécanismes ;
- Mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation de l'efficacité de ces structures.
- Poursuite des travaux du comité interministériel déjà mis en place pour la rédaction des textes d'application de la loi 04-2010, en accélérant la publication des décrets restants.

RECOMMANDATION 2 : RECENSEMENTS NATIONAUX ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Objectif : Établir une base de données fiable pour orienter les politiques publiques.

- Réaliser des recensements exhaustifs dans les 3 pays, coordonnés par les ministères des affaires sociales, avec l'UNICEF ;
- Mettre en place un système national de référencement des vulnérabilités dans les 2 Congo ;
- Développer une plateforme sécurisée de partage d'informations entre acteurs dans les 2 Congo. Les exemples du *Child Protection Information Management System* (CPIMS) au Kenya et du *National Child Protection Register* (NCPR) en Afrique du Sud peuvent servir de sources d'inspiration.

RECOMMANDATION 3 : LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET LES STIGMATISATIONS VISANT LES ENFANTS EN SITUATION DE RUE, DANS LES 3 PAYS

Objectif : Promouvoir un changement durable des perceptions et des comportements sociaux à l'origine des violences et stigmatisations visant les enfants en situation de rue.

- Développer des campagnes nationales de lutte contre les violences domestiques ;
- Sensibiliser sur les stigmatisations visant des enfants (accusations de sorcellerie notamment) et leurs conséquences ;
- Former les leaders religieux et communautaires aux droits de l'enfant ;
- Mettre en place des mécanismes de surveillance communautaire sur les violences commises contre des enfants, et sur les stigmatisations à leur rencontre ;
- Évaluer régulièrement toutes les activités mises en place.

RECOMMANDATION 4 : RENFORCEMENT PRÉVENTIF DES FAMILLES VULNÉRABLES

Objectif : Soutenir les familles vulnérables pour prévenir la déscolarisation, la séparation et la rue.

- Mise en place de filets sociaux ciblés ;
 - Programmes de transferts monétaires conditionnels (conditionner les transferts monétaires à la scolarisation des enfants et à leur suivi sanitaire régulier) ;
 - Microfinance et activités génératrices de revenus ;
 - Coupons alimentaires ou kits nutritionnels pour les familles en insécurité alimentaire sévère ;
 - Gratuité des services essentiels : santé de base, cantines scolaires, fournitures.
-

RECOMMANDATION 5 : SOUTIEN FINANCIER AUX STRUCTURES D'ACCUEIL, DANS LES 3 PAYS

Objectif : Améliorer la qualité et la capacité de prise en charge des enfants en situation de rue.

- Octroyer des subventions publiques aux centres d'accueil agréés ;
 - Pour l'octroi des aides, accorder une priorité aux centres d'accueil déjà opérationnels mais sous-financés ;
 - Garantir la gratuité des soins de santé et papiers d'état civil aux enfants en situation de rue ;
 - Former le personnel aux meilleures pratiques d'accompagnement.
-

RECOMMANDATION 6 : MISE EN PLACE, DANS CHAQUE PAYS, DES UNITÉS SPÉCIALISÉES AU SEIN DES FORCES DE L'ORDRE POUR LA PROTECTION DES ENFANTS ET LA PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES

À L'IMAGE DU MODÈLE DES ESCADRONS DE PROTECTION DES ENFANTS ET PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES (PEPVS) DÉVELOPPÉ EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO.

Objectif : Professionnaliser l'intervention des forces de l'ordre auprès des enfants en situation de rue.

- Former les agents aux droits de l'enfant et à des protocoles d'urgence, y compris ceux des PEPVS en République Démocratique du Congo ;
 - Organiser des sessions de formation régulières pour maintenir les compétences des agents ;
 - Établir des protocoles de collaboration avec les centres d'accueil ;
 - Allouer un budget (montant à déterminer) pour les équipements, les formations, et les collaborations externes, etc.
-

RECOMMANDATION 7 : MISE EN PLACE DES PROGRAMMES DE DÉSINTOXICATION POUR LES ENFANTS SOUFFRANT D'ADDICTIONS AUX DROGUES DANS LES 3 PAYS

Objectif : Offrir une réponse intégrée aux problématiques d'addiction chez les enfants en situation de rue, combinant accompagnement médical, psychosocial et réinsertion socio-professionnelle.

- Développer un réseau de centres spécialisés pluridisciplinaires (médecins, psychologues, travailleurs sociaux, leaders communautaires et religieux, etc.) pour la prise en charge globale de la toxicomanie, incluant le dépistage, le suivi médical, l'accompagnement psychosocial, et la réinsertion socio-professionnelle ;
 - Former des professionnels impliqués dans le projet aux approches thérapeutiques validées ;
 - Mobiliser des partenariats avec les hôpitaux, les associations locales, et les services de formation professionnelle.
-

RECOMMANDATION 8 : AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DES RESSOURCES GOUVERNEMENTALES ALLOUÉES AUX AFFAIRES SOCIALES

Objectif : Aligner les moyens sur les ambitions affichées.

- Porter les budgets des ministères des affaires sociales à **1% des PIB** ;
- Créer un fonds national dédié aux enfants vulnérables ;
- Développer des partenariats public-privé pour la mobilisation de ressources.



CONCLUSION

Cette étude démontre que le phénomène des enfants en situation de rue, bien que complexe, n'est pas une fatalité. **Les solutions existent et ont fait leurs preuves** lorsqu'elles s'appuient sur une compréhension fine des réalités locales et bénéficient d'un soutien institutionnel adapté.

Les trois enseignements majeurs :

- 1. L'expertise des acteurs de terrain** constitue un socle précieux pour construire des politiques publiques efficaces ;
- 2. La réinsertion est possible** avec des taux de succès remarquables quand les moyens sont mobilisés ;
- 3. L'engagement politique déterminant** peut transformer cette problématique sociale en opportunité de développement humain.

Face à l'ampleur croissante du phénomène et aux capacités démontrées de réussite, **le développement de partenariats stratégiques, notamment avec le secteur privé, et une mobilisation plurisectorielle s'avèrent essentiels**. Il appartient aux décideurs politiques de transformer cette expertise de terrain en politiques publiques ambitieuses et durables.

PRÉSENTATION DES ORGANISATIONS

FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL

Dès son origine en 1866, Apprentis d'Auteuil accueillait des jeunes en situation de rue à Paris. Fondation catholique, reconnue d'utilité publique depuis 1929, elle accompagne aujourd'hui plus de 40 000 jeunes et 9000 familles fragilisés en France, à travers des programmes d'accueil, d'éducation, de formation, d'insertion et de soutien à la parentalité, pour leur permettre de devenir « des hommes et des femmes debout ». En développant son action internationale depuis 1994, la fondation collabore avec un réseau de 70 associations locales partenaires dans 36 pays intervenant dans les mêmes champs d'action au bénéfice de près de 15 000 enfants et familles.

Apprentis d'Auteuil accompagne particulièrement ses partenaires œuvrant auprès des enfants en situation de rue, dans le renforcement de leurs compétences, aussi bien sur le volet éducatif, de l'insertion et du plaidoyer qu'en termes structurels, managériaux, de gouvernance et de l'autonomisation financière. La fondation favorise la mise en réseau et les échanges de pratiques et de savoirs entre acteurs d'horizons, cultures et contextes différents. Dans cette dynamique, elle a développé depuis 2004 un dispositif de formation d'éducateurs intervenant auprès des enfants en situation de rue, et créé en 2016 une Communauté de pratiques et de savoirs dédiée à ces enjeux. Apprentis d'Auteuil a aussi conçu une formation en ligne accessible à tous, les « Carnets Numériques du travail social »¹, notamment sur l'accompagnement des mineurs non accompagnés et des enfants en situation de rue.

FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL INTERNATIONAL (FAAI)

Reconnue d'utilité publique et basée à Genève, la Fondation Apprentis d'Auteuil International (FAAI) agit pour la protection, l'éducation et l'insertion des enfants et jeunes les plus vulnérables afin de les accompagner vers l'autonomie. Elle soutient les projets de coopération internationale de la Fondation Apprentis d'Auteuil et porte un plaidoyer auprès des Nations unies pour la défense des droits de l'enfant, notamment les enfants en situation de rue. A Genève, la FAAI mène également des actions concrètes de terrain pour les jeunes en situation de décrochage tel que le projet Birdhouse, restaurant d'insertion professionnelle.

RÉSEAU DES INTERVENANTS SUR LE PHÉNOMÈNE DE L'ENFANCE EN RUPTURE (REIPER)

Le Réseau des Intervenants sur le Phénomène de l'Enfance en Rupture (REIPER) est le principal acteur de la protection de l'enfance au Congo. Fondé en 2003, il a pour objet de mutualiser les pratiques et les savoirs, d'améliorer la formation continue des travailleurs sociaux, de coordonner leurs actions et de mener des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer auprès des pouvoirs publics. Il regroupe 22 associations, congolaises et internationales, prenant en charge des enfants en situation de vulnérabilité. Le REIPER est aussi un lieu de collaboration multisectorielle entre la communauté, les organismes de protection de l'enfant, les ministères et autres acteurs concernés.

De plus, le REIPER réalise des maraudes auprès des enfants, dans les rues de Brazzaville et coordonne, depuis 2014, une cellule d'intervention de proximité composée de travailleurs sociaux et agents de santé, ainsi qu'un dispositif d'appel d'urgence gratuit.

Organisations membres du réseau

1 Association Handicap Afrique (AHA)

2 Amour Sans Frontière (ASF)

3 Enfance créatrice de développement (Encred)

4 Action Espoir des Enfants en détresse (AEED)

5 Actions de solidarité internationale (ASI)

6 Caritas Brazzaville

7 Centre d'Insertion et de Réinsertion des Enfants Vulnérables (CIREV)

8 Association Serment Universel (ASU)

9 Communauté Notre Dame du Perpétuel Secours (CNDPS)

10 Orphelinat Saint Joseph Gaston Céleste (OSJGC)

11 Orphelinat Cœur Immaculé de Marie (OCIM)

12 Orphelinat Notre Dame de la Divine Miséricorde (ONDDM)

13 Communauté Chemin de la Croix et de la Résurrection (3CR)

5. <https://www.apprentis-auteuil.org/nos-actions/international/protection-des-enfants-linternational/carnets-numeriques>

- 14** Education en Milieu Ouvert (EMO)
- 15** Compagnons des Artisans de Don Bosco (CADB)
- 16** Centre d'Accueil des mineurs (CAM)
- 17** Samu social Pointe-Noire (SS PN)
- 18** Association Espace Enfants (AEE)
- 19** Foyer père Anton (FPA)

- 20** Secours International du Mouvement Chrétien pour la Solidarité (SIMCS)
- 21** Association Maison du cœur -Amis du Congo (AMACO)
- 22** Association des Professionnelles en Protection de l'Enfance (APPE)

CHAINE DES FOYERS SAINT-NICODÈME

Créée en 1996, la Chaîne des Foyers Saint- Nicodème est une organisation apolitique et à but non lucratif camerounaise basée à Douala. Son objectif est de lutter contre l'exclusion, la pauvreté et de permettre l'insertion sociale des enfants/jeunes en grande difficulté, ainsi que celle des enfants/jeunes en situation de rue. La Chaîne des Foyers Saint-Nicodème comprend deux foyers d'hébergement (Nylon-Brazzaville et PK24), un centre d'accueil de filles et centre d'écoute (New-Bell), et un centre de formation professionnelle pour filles (Nyalla).

FOYER DE L'ESPÉRANCE

Le Foyer de l'Espérance est une association chrétienne à but non lucratif, reconnue par l'État camerounais comme œuvre sociale privée d'utilité publique. Fondé en 1977 à l'initiative du Frère Yves Lescanne, elle œuvre pour la réinsertion familiale et socioprofessionnelle des enfants et des jeunes de la rue et de la prison dans la ville de Yaoundé. Devenu un acteur majeur de la protection de l'enfance en difficultés dans la capitale camerounaise, le Foyer dispose aujourd'hui de quatre structures d'accueil et d'hébergement complémentaires et assure également un accompagnement éducatif complet des mineurs de la Prison Centrale de Yaoundé, du primaire à la terminale.

ŒUVRE DE RECLASSEMENT ET DE PROTECTION DES ENFANTS DE LA RUE (ORPER)

Créée en 1981 à l'initiative du Père Frank ROELANTS, missionnaire de la Société du Verbe Divin (SVD), l'Œuvre de Reclassement et de Protection des Enfants de la Rue s'est donnée pour mission de répondre aux besoins primaires, aux mauvaises conditions de vie et à la maltraitance des enfants en situation de rue par des dispositifs de protection, d'éducation, d'insertion socioprofessionnelle et de réinsertion familiale. L'ORPER dispose d'un centre mobile (information, prévention, soins de santé), de deux centres d'accueil en milieu ouvert, de trois centres d'hébergement en milieu fermé, et propose des activités socioculturelles, des ateliers d'alphabétisation et des formations professionnelles.

ŒUVRE DE SUIVI, D'ÉDUCATION ET DE PROTECTION DES ENFANTS DE LA RUE (OSEPER)

Créée en 1998 par un groupe de jeunes et quelques mamans, l'Œuvre de Suivi, d'Education et de Protection des Enfants de la Rue est une association sans but lucratif qui vise à apporter une réponse holistique aux problématiques des enfants en situation de rue. Son but est de réunifier chaque enfant avec sa famille quand cela est possible, ou de l'aider à s'insérer dans la société une fois capable de se prendre charge de façon autonome. L'OSEPER dispose d'une équipe mobile, d'un centre de première approche, de quatre centres d'hébergement en milieu fermé et d'un centre de formation professionnelle.

LISANGA MPO YA BOKOLISI MBOKA / COMMUNAUTÉ DU CHEMIN NEUF (LBM/CCN)

Créée en 2005 à Kinshasa par la Communauté du Chemin Neuf, l'association sans but lucratif Lisanga mpo ya Bokolisi Mboka a mis en place une approche globale d'accompagnement des enfants en situation de rue, couvrant l'intervention de terrain, l'accueil et la prise en charge en centre, les démarches de réunification familiale, les outils de stabilisation post-réunification, ainsi que la formation professionnelle, à travers ses deux centres (Ndako ya Biso et CFP) et un bureau d'insertion professionnelle pour accompagner les jeunes vers leur autonomie, avec un focus sur l'entreprenariat.

AIDE À L'ENFANT DÉFAVORISÉ (AED)

Créée en 1966, l'association Aide à l'Enfant Défavorisé a pour objet de rééduquer et d'orienter socialement et humainement les enfants en situation de rue en vue de leur réinsertion socioprofessionnelle (scolarisation et formation professionnelle). L'AED mène une action forte en faveur des jeunes filles en situation de rue de Kinshasa et vient également en soutien à la parentalité et à la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus.

JEUNES AU SOLEIL (JOS)

Créée en 2004, l'association Jeunes au Soleil œuvre pour la protection des enfants et des jeunes en situation de rue via l'accueil et la prise en charge, la scolarisation et la formation professionnelle. En plus de la maison Cayla situé à Kinzono qui héberge des jeunes en apprentissage professionnel, JOS dispose de deux maisons d'hébergement à Kinshasa, dont une pour les jeunes filles.

VIVRE ET TRAVAILLER AUTREMENT (VTA)

En 1991, Sœur Félicitas Cembranos de la Congrégation des Sœurs de l'Immaculée Conception de Castres est missionnaire en République Démocratique du Congo. Très vite, elle mène un travail d'accompagnement auprès des jeunes filles vivant dans les rues de Kinshasa. Pour répondre aux demandes de réinsertion sociale de ces jeunes filles, elle crée en 1997 l'association Vivre et Travailler Autrement. VTA dispose aujourd'hui d'un centre d'hébergement transitoire d'une capacité d'accueil de 30 jeunes filles, situé au cœur d'un quartier populaire de Kinshasa et à proximité de grands sites de rassemblement d'enfants en situation de rue.

Étude réalisée par :

SCORPIUS CONSEIL

628 Rue 14, Randoulène Nord.

BP 599 Thiès - Sénégal

Téléphone : (+221) 77 357 06 82

Messagerie : contact@scorpius-conseil.com

Ce rapport bénéficie d'un soutien de l'Agence française de développement et de donateurs et fondations privées.
Les idées et les opinions qui y sont présentées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Agence française de développement ni des autres donateurs.



La synthèse exécutive de l'étude socio-anthropologique sur les enfants en situation de rue en Afrique centrale montre l'arrivée précoce dans la rue, l'exposition accrue aux violences, à la maltraitance et à l'exploitation ainsi qu'une stigmatisation sociale persistante, parfois liée à des accusations de sorcellerie. Fondée sur une approche participative, elle s'appuie sur la parole des enfants et des acteurs de terrain pour mieux comprendre leurs profils, parcours et dynamiques, examiner les cadres législatifs existants et proposer des pistes concrètes pour renforcer leur protection et leur accompagnement.



ÉTUDE RÉALISÉE PAR



AVEC LE SOUTIEN DE

